

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 1 sur 11

Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la substance ou de la préparation

PONDCARE MEDI FUNGUS

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Chemwatch Pty Ltd

+61 3 9573 3112 or (where available) Toll Free +800 2436 2255

Email chemwatch@chemwatch.net

Utilisation de la substance/préparation

For product 10.

SYNONYMES

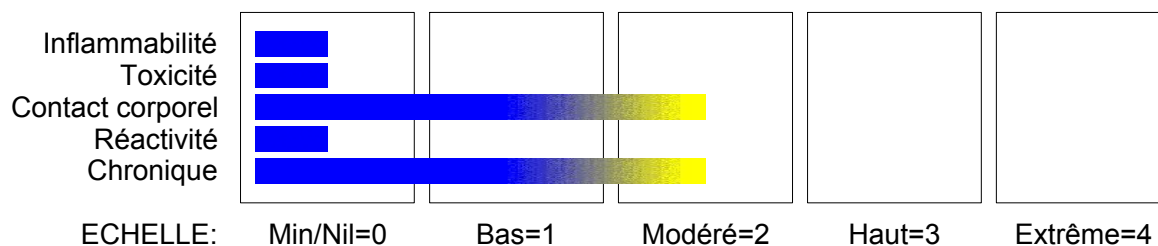
"Solution ID# 3334"

Rubrique 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

NATURE DE DANGER

CONSIDEREE COMME UNE PRÉPARATION DANGEREUSE SELON LA DIRECTIVE 1999/45/CE.

CLASSIFICATION DU RISQUE



RISQUE

R Codes

R43

Phrases Risque

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Rubrique 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	RIS INT	%
bay oil	8006-78-8	Xn	1
Codes Risque : R22, R38, R43 non hazardous ingredients, including EAUX- DISTILLÉES, - DE- CONDUCTIBILITÉ- OU- DE- MÊME- DEGRÉ7732-18-5 DE- PURETÉ EC NO: 231-791-2		Aucun	>60

continué...

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 2 sur 11

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

YEUX

Si ce produit entre en contact avec les yeux :

- Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.
- S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.
- Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.
- Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.

PEAU

Si le produit entre en contact avec la peau:

- Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.
- Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).
- Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.

INHALE

- En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.
- En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

NOTES POUR LES MÉDECINS

Traiter symptomatiquement.

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes.

Bien que le produit soit non-combustible, l'évaporation de l'eau depuis le mélange, provoqué par la chaleur d'un incendie proche, peut engendrer le flottement de couches de substances combustibles.

Dans un tel cas, envisager :

- Mousse
- Poudre chimique sèche
- Dioxyde de carbone.

LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Non Combustible.
- Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur.

continué...

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 3 sur 11

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

· L'expansion ou la décomposition à cause de la chaleur peuvent entraîner l'explosion des récipients.

· La décomposition due à la chaleur peut engendrer des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).

· Peut émettre des fumées âcres.

La décomposition peut produire des fumées toxiques de: dioxyde de carbone (CO₂),
produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.

Peut émettre des fumées toxiques.

Peut émettre des fumées corrosives.

autres

INCOMPATIBILITE AU FEU

Non connu.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

PVC de type résistant aux produits chimiques.

Respirateur:

Filtre de type A- P de capacité suffisante

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ECLABOUSSURES MINEURES

· Nettoyez tout de suite tous les écoulements.

· Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.

· Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.

· Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.

· Essuyez.

· Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.

ECLABOUSSURES MAJEURES

Risque modéré.

· Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent.

· Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.

· Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection.

· Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau.

· S'il n'y a pas de danger, arrêtez la fuite.

· Contenez le liquide avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.

· Ramassez tout le produit récupérable dans des conteneurs appropriés pour un éventuel recyclage.

· Neutralisez/désinfectez les résidus.

· Enfermez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets.

· Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux.

· Après les opérations de nettoyage, désinfectez et lavez tous vos vêtements de protection et votre équipement avant de le ranger et de le réutiliser.

· Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence.

continué...

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 4 sur 11

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Eviter tout contact personnel, incluant l'inhalation.
 - Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition
 - Utiliser une zone bien ventilée
 - Eviter tout contact avec l'humidité.
 - Eviter tout contact avec des matériaux incompatibles.
 - Durant la manipulation, NE PAS manger, boire, ni fumer.
 - Conserver les containers fermés de manière sécurisée s'ils ne sont pas manipulés.
 - Eviter les dommages physiques aux containers.
 - Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
 - Les vêtements de travail doivent être blanchis séparément. Blanchir les vêtements contaminés avant un nouvel usage.
 - Utiliser les procédures de travail adaptées.
 - Suivre les recommandations de transport et de manipulation du fabricant.
 - L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée face aux standards d'exposition pour assurer que des conditions de travail sûres soient maintenues.
- NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.

STOCKAGE

- Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique.
- Emballage conforme aux règles du fabricant.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

Inconnu.

NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez-le dans son récipient d'origine.
- Maintenez les récipients bien scellés.
- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
- Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

STOCKAGE SECURISE AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES CLASSES



+ X + X - +

+: *Peuvent être stockés ensemble*

O: *Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques*

X: *Ne doivent pas être stockés ensemble*

continué...

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 5 sur 11

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

Les produits suivants ne possèdent pas de OEL dans nos archives

- bay oil:
- EAUX- DISTILLÉES, - DE- CONDUCTIBILITÉ- OU- DE- MÊME- DEGRÉ- DE- PURETÉ:

CAS:8006- 78- 8

CAS:7732- 18- 5

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

BAY OIL:

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ:

Pas de limite d'exposition établie par le NOHSC ou l'ACGIH.

BAY OIL:

Classe A fragrance - cosmétique commun et sensibilisateur primaire (Nakayama 1998).

PROTECTION INDIVIDUELLE



YEUX

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.

MAINS/PIEDS

Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.

Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.

AUTRE

- Tenue complète.
- Tablier en P.V.C.
- Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- Unité de lavement des yeux.

continué...

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 6 sur 11

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Une ventilation d'échappement locale peut être nécessaire dans des conditions spécifiques. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contaminant:

Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)

aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)

Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)

Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).

Vitesse de l'air:

0.25- 0.5 m/s (50- 100 f/min)

0, 5- 1 m/s (100- 200 f/min.)

1- 2, 5 m/s (200- 500 f/min)

2.5- 10 m/s (500- 2000 f/min)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle

1: Courants d'air minimaux ou favorables

pour la capture dans une pièce

2: Contaminants à faible vitesse ou à

valeur de nuisance uniquement

3: Intermittent, faible production

4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement

Maximum de l'intervalle

1: Perturbation des courants d'air de la pièce

2: Contaminants à forte toxicité

3: Forte production, utilisation importante

4: Petite hotte – contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

continué...

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 7 sur 11

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Liquide.

Miscible avec de l' eau.

Poids Moléculaire: Pas Applicable

Point/intervalle d' ébullition (°C): Pas Disponible

Point/intervalle de fusion (°C): Pas Disponible

Densité relative (eau=1): 0.999

hydrosolubilité (g/L): Miscible

pH (comme fourni): Pas Disponible

pH (1% solution): Pas Disponible

Pression de vapeur (kPa): Pas Disponible

Composé volatile (%vol): Pas Disponible

Taux d' évaporation: Pas Disponible

Densité relative de vapeur (air=1): Pas Disponible

Point d' éclair (°C): Pas Applicable

Limite inférieure d' explosivité (LIE): Pas Applicable

Limite supérieure d' explosivité (LSE): Pas Applicable

Température d' auto- combustion (°C): Pas Applicable

Temp de décomposition (°C): Pas Disponible

État: Liquide

Viscosité: Pas Disponible

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.
- Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

EFFETS AIGU SUR LA SANTE

INGESTION

Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

continué...

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 8 sur 11

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

YEUX

Il existe certaines preuves suggérant que ce produit a la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.

PEAU

Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.

Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

INHALE

Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit.

Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante.

Peu de preuves démontrent que l'inhalation de ce produit est capable d'induire une réaction de sensibilisation dans un nombre de cas significatif d'individus à une fréquence plus importante qu'attendue à partir d'une réponse de la population normale. Il existe peu de preuve qui montrent qu'un contact avec la peau et le produit est capable d'induire soit une réaction de sensibilisation chez un nombre significatif d'individus, et/ou de produire une réponse positive chez les animaux d'expérimentation.

Une sensibilisation respiratoire peut conduire à des réponses semblables à de l'asthme/des allergies ; depuis une toux et des difficultés respiratoires mineures jusqu'à une bronchite avec cornage, un halètement.

PondCare Medi Fungus

Toxicité et irritation

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

continué...

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 9 sur 11

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucun traitement adapté ni aucune facilité de destruction n'ont pu être identifiés.
- Détruire en : Un enfouissement dans un lieu autorisé ou une Incinération dans un appareil autorisé (après ajout d'un produit de combustion adapté).
- Décontaminer les containers vides. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.

Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application dans lequel le produit est utilisé.

Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires:

NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES:ADR, IATA, IMDG, ADN

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



RISQUE

R Codes
R43

Phrases Risque

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

SURETE

Codes S

S23

S24

S39

S40

S26

S46

Phrases S

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Éviter le contact avec la peau.

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utilisez de l'eau.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

continué...

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 10 sur 11

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ANNEXE II: Indications de danger

Xi

Irritant

RÉGLEMENTATIONS

PimaFix (CAS: Aucun):

Aucune réglementation applicable

bay oil (CAS: 8006-78-8) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

European Union (EU) Restrictions on the Marketing and Use of Certain Dangerous Substances and Preparations

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ (CAS: 7732-18-5) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

EINECS

EU Directive 2002/72/EC Plastic materials and articles intended to come into contact with foodstuffs - Annex II Section A: List of authorised monomers and other starting substances

EU Directive 2002/72/EC Plastic materials and articles intended to come into contact with foodstuffs - Annex III Section A Incomplete list of additives fully harmonised at Community level

European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)

European Union (EU) Inventory of Ingredients used in Cosmetic Products

GESAMP/EHS Composite List of Hazard Profiles - Hazard evaluation of substances transported by ships

IMO IBC Code Chapter 18: List of products to which the Code does not apply

OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante: - Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles - Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977). - Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel) - Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96- 98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail - Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234- 3)

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

PREUVES LIMITEES

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Peut provoquer des gênes pour les yeux*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles*.

Possibles sensibilisateurs respiratoires*.

* (preuves limitées).

RISQUE

Explication des Codes de Risques utilisés dans le MSDS

R Codes

Phrases Risque

R22

Nocif en cas d'ingestion.

R38

Irritant pour la peau.

R43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

ANNEXE II: Indications de danger

Xn

Nocif

continué...

PONDCARE MEDI FUNGUS

(Chemwatch nom: PIMAFIX)

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006 (REVUE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

NH369SCP

CHEMWATCH 4656-51

Version Num:3

CD 2008/2 Page 11 sur 11

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

EXPOSITION STANDARD POUR LES MÉLANGES

Prédiction aidée par ordinateur de 'Cas le plus grave' pour le spray/brouillard ou les éléments de fumées/poussières et la concentration.

Standard d'Exposition Composite pour le Mélange (TWA) (:100 mg/m³).

La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, aussi bien que sur des études indépendantes du Comité de classification de Chemwatch en utilisant les références disponibles dans la littérature.

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 16 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration.

Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.

Date de livraison: 9-Novembre-2005

Imprimer la date: 26-Août-2008